

Profession de foi

Des candidats UNEF

Pour la Commission Recherche

EDITO

Depuis plusieurs années, la recherche et les laboratoires publics sont de plus en plus soumis à concurrence. Alors même que beaucoup de thèses ne sont pas financées, le budget de l'enseignement Supérieur ne répond toujours pas aux besoins criants des labos pour fonctionner correctement. Les doctorant.e.s sont les premières victimes de cette politique.

Dernièrement l'université a manifesté sa volonté de fusionner l'ensemble des écoles doctorales de Paris Nanterre. Face à cela, la com-

munauté de doctorant.e.s, syndicats et chercheur.se.s se sont mobilisés. Ce qui a permis un recul sur le sujet en commission recherche. Mais la bataille reste d'actualité. Les candidats «FENEC et UNEF» défendront les intérêts des doctorant.e.s. Voter pour nous, c'est donner du poids à des élu.e.s qui ne se satisferont pas du statut quo et qui se battront pour un statut national des doctorant.e.s et leur garantir des droits pour à la fois améliorer leurs conditions de vie et de travail mais aussi leur assurer une insertion professionnelle de qualité.

Priorité n°1 : Un financement pour tous les doctorant.e.s

Alors que les doctorant.e.s en sciences humaines, sociales et juridiques effectuent un travail indispensable pour l'avancement de la recherche, ils ne sont que 35% à être financés. Contraint.e.s de se salarier pour faire leur thèse, ils sont près de 40% à abandonner en cours de route. La FENEC refuse que les doctorant.e.s soient les victimes d'une politique de recherche qui concentre le peu de financement public dans quelques domaines jugés «rentables» et demande un redéploiement du Crédit Impôt Recherche vers la recherche publique.

Les candidat.e.s « FENEC - UNEF » revendiquent :

■ Le redéploiement du Crédit Impôt Recherche vers la recherche publique

■ Le financement de l'intégralité des thèses

■ La possibilité de prolonger le financement de la thèse

■ Un développement des contrats CIFRE

■ Une information sur les modes de financement dès le M1

■ Le financement par l'université des déplacements liés à l'activité de recherche du doctorant

Priorité n°2 : Améliorer nos conditions d'étude et de travail

Alors que les doctorant.e.s réalisent un véritable travail de recherche ils n'ont pas toujours le matériel ou l'encadrement nécessaire : bureau partagé par plusieurs doctorant.e.s, insuffisance des ressources matérielles ou documentaires, formation scientifique incomplète ou encore encadrement insuffisant du directeur de thèse. Les élu.e.s « FENEC - UNEF » se battront localement pour mettre en place une charte des thèses qui doit limiter le nombre de doctorant.e.s par directeur.ice.s de thèses pour assurer un véritable suivi pédagogique, mais aussi pour l'accès à tous à des cours de langues étrangères.

Les candidat.e.s « FENEC - UNEF » revendiquent :

■ La mise en place d'une charte des thèses

■ La limitation du nombre de doctorants par directeur de thèses afin d'assurer un véritable encadrement pédagogique et scientifique du doctorant

■ Le développement des formations en langues étrangères, sur les différentes thématiques scientifiques et sur la pédagogie

■ La mise à disposition d'un bureau, du matériel et de la documentation nécessaire

unef.fr

unef
le syndicat étudiant

contact@unef.fr - 127 rue de l'Ourcq 75019 Paris

FENEC
Fédération Nationale des
Étudiants-Chercheurs
Une fédération de l'UNEF

ZOOM SUR : Les doctorant.e.s étrangers

Victimes d'une politique migratoire discriminante, les doctorants subissent une triple précarité : administrative, pédagogique et sociale. Si l'UNEF a pu obtenir l'abrogation de la Circulaire Guéant, elle continue de se battre pour mettre un terme à la nécessité d'un minimum de ressources pour obtenir un titre de séjour. Les candidats «FENEC - UNEF» revendiquent :

— La mise en place d'un titre de séjour pluriannuel par cycle d'étude (doctorat = titre de séjour pour 3 ans)

— Le retrait du décret du 6 septembre (obligation de ressources minimum)

— L'amélioration du guichet unique pour faciliter les démarches

Profession de foi de l'UNEF

Pour la Commission Recherche

Priorité n°3 : La reconnaissance du doctorat

Alors même que le doctorat est le plus haut diplôme que l'on peut obtenir dans l'enseignement supérieur, il n'est que très peu reconnu. La conséquence directe de cette situation est une insertion professionnelle en de ça des enjeux : un doctorant à un niveau d'insertion professionnelle inférieur à celle d'un étudiant en M1. En effet, aucune grille salariale ne correspond à un tel niveau d'études de même que la plupart des concours ne sont pas adaptés pour les doctorant.e.s.

Les candidat.e.s «FENEC - UNEF» revendiquent :

■ La reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives notamment en faisant correspondre à ce niveau d'études une grille salariale précise

■ Le conditionnement des subventions publiques aux entreprises vers l'embauche de jeunes docteurs

■ L'ouverture massive de postes dans la recherche publique

■ La mise en place de concours adaptés au doctorat dans tous les secteurs

Une démarche qui part du quotidien

Les élus «FENEC - UNEF» mènent des batailles collectives pour améliorer la situation des doctorants. Pour cela, nous avons besoin de l'implication de chacun pour faire remonter les problèmes rencontrés au quotidien dans les labos. Les élus «UNEF et associations étudiantes» tiennent des permanences syndicales pour lutter contre le harcèlement (sexuel, moral...) mais aussi pour faire remonter les problèmes rencontrés dans les labos jusqu'à la commission recherche et agir pour améliorer nos conditions de vie et de travail !

La FENEC

(Fédération Nationale des Etudiants Chercheurs)

La FENEC est une fédération de l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France). Elle est constituée de doctorants qui s'organisent pour améliorer leurs conditions de travail et d'études.

Présente dans un grand nombre de laboratoires et d'écoles doctorales, elle défend la mise en place d'un véritable statut du doctorant qui garantisse un financement, un encadrement pédagogique et un débouché professionnel. Ouverte à l'ensemble des doctorants, la FENEC s'appuie sur des campagnes syndicales pour faire entendre la voix des doctorants et faire avancer leurs droits !

● Quand voter ?

Le 20 mars de 9h30 à 18h

Le 21 mars de 9h et 17h30

● Où voter ?

Salle 1 du bat Clemence
Ramnoux, RDC

Elections : mode d'emploi

VOTEZ

Et faites voter :

unef
le syndicat étudiant
& associations
étudiantes

FENEC
Fédération Nationale des
Etudiants-Chercheurs
Une fédération de l'UNEF

Liste soutenue par :

FENEC (Fédération Nationale des Etudiants Chercheurs), UEAF (Union des Etudiants Algériens de France), Ecolo Campus, FECR (Festival Etudiant Contre le Racisme), FERUF (Fédération des Etudiants en Résidence Universitaire de France)...

**TOUS LES
ETUDIANT.E.S
VOTENT TOUS
LES DEUX ANS
POUR ELIRE
LEURS REPRESENTANTS
DANS LES 3
CONSEILS DE
L'UNIVERSITE**

La CFVU

(Commission de la Formation et de la Vie Universitaire)

Cette Commission traite de tout ce qui touche à la pédagogie (maquettes, modalités d'exams...) et de la Vie Universitaire.

Le CA

(Conseil d'Administration)

Le CA est l'organe exécutif de l'université, il vote toutes les orientations, la politique générale et le budget.

La CR

(Commission recherche)

La CR ne concerne que les 3èmes cycles (doctorants). Il délibère sur tout ce qui touche à la recherche.

LE SAVOIR N'EST PAS UNE MARCHANDISE

A l'heure où le gouvernement chamboule le système universitaire français en remettant en cause l'un de ses fondements, l'accès d'une formation universitaire à tou.te.s les bachelie.è.r.es, ces élections pour les représentants des doctorant.e.s à la Commission de Recherche revêtent une importance à ne pas négliger. « **Le plan étudiants** », qui est un projet bien ficelé promu par les représentants du gouvernement et du ministère qui n'hésitent pas à employer des termes tels que « réussite » ou « accompagnement », s'inscrit dans la lignée des réformes des gouvernements précédents, qui elles aussi se caractérisaient par leur opacité. Néanmoins, ces différentes réformes dont le point de départ est la LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités) portée par Valérie Pécresse en 2007, sont animées par une même logique, **l'austérité marquée par la baisse du budget alloué à l'Enseignement Supérieur et la Recherche**.

La tendance lourde d'une **privatisation de l'Université Française** – un service public plus que jamais en danger – s'illustre dans le contenu des formations mais également dans le domaine de la recherche. Depuis quelques années déjà, les **pouvoirs financiers** ont investi la gouvernance des universités en siégeant au sein des conseils d'administration et marquent de leur empreinte la production scientifique, qu'ils n'hésitent pas à financer. L'ajustement de la formation des étudiants aux besoins du marché du travail, ainsi que la production de savoirs porteurs de débouchés commerciaux et générateurs de profits économiques sont les conséquences notables de **la mainmise des intérêts privés sur la production et la diffusion des savoirs scientifiques**. Le développement d'une économie de la connaissance compétitive a entraîné notamment, le foisonnement de contrats doctoraux CIFRE liant des doctorant.e.s à des entreprises privées se servant de la recherche à des fins économiques.

A rebours d'une conception instrumentale et utilitariste de la connaissance, notre liste souhaite porter des idées défendant **le service public universitaire et le financement de la recherche par les pouvoirs publics**. Nous considérons que la recherche – dont le temps consacré par les enseignants-chercheurs s'affaiblit, à cause de contraintes administratives – est essentielle dans une société confrontée à de multiples enjeux (libération de la parole des femmes, dérèglement climatique, destruction des acquis sociaux...) a besoin de connaissances pour l'éveil des consciences, et doit retrouver sa place au sein de l'équilibre enseignement/recherche. Ainsi, nous nous engageons à défendre l'idée que **la recherche scientifique ne doit pas être confisquée par des intérêts privés** et qu'elle doit être soutenue par un financement public d'envergure.

Nos revendications sont les suivantes et nous les porterons si nos candidat.e.s sont élu.e.s :

Le refus du développement continu d'une économie de la connaissance compétitive.

Le refus de voir la recherche confisquée par les intérêts privés.

Maintenir ou réclamer plus de contrats doctoraux publics et éviter le foisonnement encore plus important de contrats CIFRE qui répondent, pour beaucoup, à des logiques financières et qui ont pour objectif de dégager des profits...

Le maintien des écoles doctorales par disciplines pour garder une cohérence scientifique.

La titularisation des docteurs et la fin des contrats précaires (vacataires, contractuels...)

Nous nous engagerons par ailleurs à faire part de vos diverses demandes et interrogations et à remonter les informations récoltées lors de la Commission de Recherche.

LES 20 ET 21 MARS 2018, VOTEZ pour notre liste « Le savoir n'est pas une marchandise », qui s'attèlera à défendre des idées pour enrayer la trajectoire préoccupante tendant à détruire le service public universitaire.

" Le motif le plus important du travail à l'école, à l'université, dans la vie, est le plaisir de travailler et d'obtenir, de ce fait, des résultats qui serviront à la communauté "

Albert Einstein